

2^{ème} étape : La CGT, organisation collective des salariés, pourquoi y adhérer ? (20 minutes).

Présentation du jeu de cartes (Annexe 4 découpée avant) aux participant.e.s :

« La CGT est une organisation de salariés qui met en place l'action collective à partir du travail. Le fait de nous impliquer collectivement à la CGT va nous permettre de pouvoir agir ensemble, en partant de notre travail, pour transformer la société.

Dans l'entreprise comme nous l'avons vu précédemment, le **capitalisme base une partie de sa stratégie sur l'individualisation** au travail, mais aussi en dehors des lieux de travail. La mise en concurrence des salarié.e.s les oblige à donner le maximum d'eux-mêmes, en espérant récolter le fruit de leur exploitation en contrepartie d'une hypothétique reconnaissance ou augmentation de salaire, qui au bout du compte n'arrive pas.

Il est important de permettre de réunir tous les salarié.e.s concernés pour discuter ensemble de leurs problèmes et de débattre des difficultés rencontrées, par chacune et chacun, et formuler des revendications qui seront portées ensemble dans le cadre d'actions collectives.

Pour la CGT, « Réunir tous les salarié.e.s », c'est quel que soit leur catégorie socio-professionnelle et quel que soit leur situation vis-à-vis de l'emploi : Ouvrier.ère, employé.e, technicien.enne, agent de maîtrise, ingénieur.e ou cadre mais aussi les retraité.e.s et les salarié.e.s privé.e.s d'emploi.

Nous allons échanger maintenant sur l'importance de se syndiquer et de s'organiser à la CGT.

Pour cela, je dispose 6 cartes sur la table au centre, et je vous propose de piocher une carte, et, chacun.e à votre tour, de lire la question.

Nous laisserons répondre celle ou celui qui a lu la question puis vous donnerez votre avis chacun.e à votre tour.

En dernier, je vous donnerai les éléments manquants ou la réponse.



Les syndicats n'existent pas sans les syndiqués. En France, la CGT est la première force syndicale depuis plus d'un siècle. Mais pour qu'elle le reste et devienne plus forte à l'avenir, nous avons besoin de vous.

La CGT, c'est quoi ? C'est un peu de chaque syndiqué.

Ainsi, **il importe d'être plus nombreux pour faire valoir vos revendications.**

Car les propositions revendicatives de la CGT, ce sont avant tout les syndiqués qui les font.

En adhérant à la CGT, c'est vous qui la ferez.

Vous en serez l'actrice ou l'acteur principal, celle ou celui qui **participe à définir l'orientation du syndicat**, ses revendications et ses actions.

Ainsi, vous participerez à sa démocratie.

Alors, pensez à prendre votre destin professionnel en main, adhérez à la CGT !

Voter c'est déjà agir, mais ce n'est pas suffisant. **L'écart entre notre influence** (vote CGT aux élections professionnelles) **et notre nombre de syndiqués est trop important.**

Face aux employeurs, si nous voulons peser et être écoutés, si nous voulons négocier dans les conditions les plus favorables, il ne faut jamais oublier que **notre première force c'est le nombre.**

*Je vote pour la CGT.
c'est déjà bien suffisant.*



Se syndiquer, c'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la **cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, formations, organisations de réunions, ...).**

Elle sert au **financement solidaire de la CGT** au travers de ses différentes organisations (Confédération, fédérations, unions départementales et locales, syndicats). La cotisation s'élève à **1% du salaire net** et permet de bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 66 %, que vous soyez imposable ou non.

*Se syndiquer, c'est trop cher
et où ira l'argent de ma cotisation ?*



Je me syndique, mais à quoi cela me donne-t-il le droit ?

Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (code du travail, conventions collectives, accords d'entreprise...). En outre, le.la syndiqué.e a le droit à des **informations particulières (presse, informations juridiques, assistance...)**. Nous

proposons également des **formations syndicales** dans de multiples domaines. Et puis être syndiqué.e, c'est surtout être acteur.rice de l'amélioration de ta condition de salarié.e ! C'est aussi ne plus être seul.e face au monde du travail.

Etre syndiqué, c'est apporter ses connaissances au collectif. Tu **prendras la place que tu auras envie de prendre**, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Chacun compte pour un et ce sont les adhérents qui décident.

*Trouverai-je ma place
dans le syndicat ?*





De toute manière, je bénéficie des avantages qui sont négociés par la CGT !

Reconnaitre les avantages acquis par l'organisation, c'est déjà reconnaître l'utilité du syndicat.

Toute la différence réside dans le fait **qu'en étant syndiqué, tu vas participer à l'activité du syndicat et donc être auteur et décider**

directement des propositions de la CGT dans l'entreprise. Lors des négociations, les représentants du syndicat sont forts du nombre de syndiqués. Etre syndiqué, c'est **participer à ce rapport de force.**

« Avez-vous d'autres questions ? »

En conclusion :

« A quoi vous fait réfléchir ce jeu de cartes ? »

« Quel est son but ? »

« L'ensemble des réponses présente l'intérêt de l'adhésion à la CGT. Le but était de répondre à vos interrogations. Nous vous invitons maintenant à rejoindre notre syndicat pour en faire le vôtre, bien entendu cela peut se faire dès maintenant ou plus tard, quand vous le déciderez. »

Distribution du bulletin d'adhésion – Document à distribuer n° 1 - que vous aurez adapté avant avec les éléments propres à votre syndicat (logo, coordonnées pour le renvoi, etc..).